

VISIO - Effectuer une simulation salariale dans le cadre d'une procédure de recrutement

TOO041SSPR

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance -
Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA.

Objectifs

- Connaître les principes de la rémunération des agents publics, et savoir comprendre la réglementation en vigueur
- Perfectionner ses connaissances et renforcer son savoir faire technique des dispositions statutaires liées aux règles de classement des agents publics
- Savoir repérer les points de vigilance à avoir sur les cas de simulation complexes et savoir quand demander de l'aide aux gestionnaires

Public Visé

Agents des services Recrutement, Emploi et Compétences, ayant à réaliser dans le cadre des leurs recrutements, des simulations de salaires

Pré Requis

- Travailler ou être amené à réaliser des simulations de salaires dans le cadre d'une procédure de recrutement
- Avoir des connaissances des classements et de la rémunération de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Connaître les principes de la rémunération des agents publics, et savoir comprendre la réglementation en vigueur
Perfectionner ses connaissances et renforcer son savoir faire technique des dispositions statutaires liées aux règles de classement des agents publics
Savoir repérer les points de vigilance à avoir sur les cas de simulation complexes et savoir quand demander de l'aide aux gestionnaires

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apport théorique illustré d'exemples
 - Cas pratiques
- NB : Afin de procéder aux calculs, merci de vous munir d'une calculatrice
- Support documentaire via PADLET
 - Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

CLASSEMENT :

• Les préalables au recrutement

- Les garanties statutaires
- La création d'emploi
- La déclaration de vacance d'emploi (DVE)

• Le recrutement du candidat

- Les conditions générales du recrutement
- Les formalités administratives suite à la nomination
- L'accès à la FPT
- Les divers modes de recrutement

• Le stage

- Admission au stage
- Conditions et modalités de la nomination stagiaire
- Le classement au stage - *Cas pratiques*
- Classement catégorie C - *Cas pratiques*
- Classement catégorie B - *Cas pratiques*
- Classement catégorie A - *Cas pratiques*

• La nomination suite à avancement

- Le classement suite à Promotion interne - *Cas pratiques*

REMUNERATION :

• Les grands principes

- La notion de service fait
- Délais de prescription
- Le bulletin de paie

• Le salaire Brut

- La détermination du traitement (Indice, Hors échelle, GIPA)
- L'indemnité de résidence
- La nouvelle bonification indiciaire
- Le supplément familial de traitement - *Cas pratiques*
- Les compléments de rémunération (régime indemnitaire, heurssupplémentaires)
- Les avantages en nature (nourriture, logement, véhicule, NTIC) - *Cas pratiques*

Qualification Intervenant.e.s

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

• **Les cotisations**

- Les cotisations spécifiques des agents du régime spécial
- Les cotisations spécifiques des agents du régime général
- Les cotisations communes aux 2 régimes
- Le prélèvement à la source

• **Les contrats Particuliers**

- L'apprentissage
- Le stage

SIMULATIONS DE SALAIRES - Cas pratiques

Ce stage permet d'appréhender les différents éléments permettant de réaliser une simulation salariale fiable, dans le cadre d'une procédure de recrutement

 Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org



Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 1 960.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 820.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org